
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU
A BUGNY - LE 29 DECEMBRE 2010**

Présents : Tous les membres à l'exception de Ms H. NICOD et C. GRANIE qui sont excusés

M. COUTAL remercie d'abord les membres du Bureau pour leur présence, afin de poursuivre la réunion du 16 décembre dernier, au cours de laquelle l'ordre de jour n'a pu être bouclé.

I - GESTION DU PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Après l'année 2010 un peu chaotique en terme de Personnel, il semble que la solution la plus pérenne consiste à séparer l'emploi administratif de celui d'accueil touristique. Il s'avère difficile de concilier les deux fonctions par une seule et même personne.

Aussi, sur ces bases, la Communauté procéderait au recrutement d'un Adjoint administratif sur une base de travail de 14 / 15 Heures pour assurer les seules charges de Secrétariat et Comptabilité.

Une autre personne serait recrutée pour assurer les fonctions d'accueil et animation touristique en complément du permanent de l'Office de Tourisme. Pour ce faire, la subvention de 10 000 Euros par an allouée à l'Office serait reconduite et permettrait dès lors de prendre en charge ce personnel occasionnel. Il s'agirait d'assurer une permanence durant les vacances de J. BINETRUY et ponctuellement une présence à la source de la Loue.

Parallèlement, la Communauté dans le cadre du partenariat avec le Conseil général assurerait une présence à la Source de la Loue de la mi-juin à la mi-septembre et recruterait à cet effet une personne sur une base de 4 mois de travail, en complément d'étudiants qui assureraient les Week-End.

M. le Président souligne que les personnes intéressées peuvent dès à présent faire acte de candidature auprès de la Communauté de Communes.

S'agissant de l'emploi de Secrétariat : la Communauté a opté pour une solution transitoire sur la base d'un contrat de travail jusqu'au 1^{er} mars 2011, avec Laetitia VIENNET employée à temps non complet à la mairie de Arc-sous-Cicon.

Cette dernière paraît intéressée pour poursuivre l'expérience et serait embauchée comme agent titulaire dès le 1^{er} mars (elle est en effet lauréate du concours d'Adjoint)

Toutefois, la Communauté devra satisfaire aux obligations de publicité avant de pourvoir cet emploi selon les règles de la Fonction Publique Territoriale, et examiner les candidatures d'éventuels candidats.

II - LA GESTION DES O.M. - SUITE

Concernant la question de la facturation à destination des exploitations agricoles, un courrier a été adressé à chacun pour connaître sa situation et envisageant une exonération possible pour l'année 2010, sous 2 conditions :

- se situer hors du Circuit de Ramassage
- utiliser effectivement le service offert par Terre Comtoise

A propos de la facturation domestique, un listing des usagers reprenant les recensements communaux de 2010 sera adressé à chaque commune afin de vérifier la situation du foyer : afin d'y indiquer les modifications au sein des foyers, recenser les nouveaux habitants ...

Il sera à renvoyer pour le 1^{er} mars prochain, pour une facturation à la mi-avril.

III - PARTICIPATIONS & SOLLICITATIONS EXTERIEURES

→ Devenir Espace-Jeune - PAIO Haut-Doubs : Mme JOLIOT relate brièvement la réunion de décembre dernier, organisée autour du projet de fusion et de mise en place d'une Mission locale pour le Haut-Doubs et les premiers plateaux.

Il s'agirait d'uniformiser les participations des différents EPCI, avec pour objectif final : une participation à hauteur de 1 Euro pour boucler le budget prévisionnel.

A titre de solidarité avec les autres, il est proposé d'abonder à hauteur de 0.70 € par habitant, tout en soulignant la fragilité financière d'une telle structure et la nécessité de maîtriser les dépenses.

→ Relais Petite Enfance : Toujours dans le même registre, la Communauté a été sollicitée pour abonder davantage à la structure Relais petite Enfance, afin d'en développer les missions.

L'expérience engagée sur le secteur de Montbenoit n'est pas concluante, et les permanences sont très peu fréquentées. Les parents sollicitent davantage l'Accueil téléphonique du CCAS de Pontarlier

Sans remettre en cause, notre participation plutôt modique pour la somme de 1 400 Euros, il est proposé de mettre progressivement un terme aux permanences.

IV - REFLEXION AMENAGEMENT & DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

→ La Démarche S.C.O.T. : M. le Président relate les pistes de réflexion concernant les évolutions à venir et la volonté des pouvoirs publics de raisonner en terme d'Urbanisme de projet et de Territoire, à l'échelle d'un Pays.

Une démarche en vue de la réalisation d'un Schéma de Cohérence territoriale pourrait être initiée à l'échelle du Pays du Haut-Doubs, dans les années à venir.

Pour poursuivre sur ce sujet, les membres du Bureau manifestent leur intérêt en vue de l'adhésion de la C.C.C.M. à l'Etablissement Public Foncier. Pour ce faire, une extension des compétences de la Communauté s'avère nécessaire avec un transfert de la part des communes.

A ce propos, M. le président évoque son souhait de mettre en place un groupe de travail, autour des questions d'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Gestion de l'Eau, Extension des Réseaux :

Mme Jocelyne JOLIOT, MS Gilbert BILLOT, Claude DHOTE, Gilles BOLLE-REDDAT, Bernard BOLE et Jacques DEGRIBALDI souhaitent y participer.

Et avant de conclure, M. le Président évoque brièvement les orientations budgétaires 2011, sachant qu'il souhaite réserver les deux tiers de notre autofinancement aux Fonds de Fonds de Concours à destination des communes.

Le tiers restant étant consacré à des projets à vocation intercommunale. A ce propos, il aborde le projet d'une Maison de la Communauté dont la localisation reste à finaliser, tout en privilégiant une cohérence territoriale. A ce titre, les communes souhaitant mettre à disposition un terrain de 20 hectares peuvent faire acte de candidatures

Cette dernière pourrait répondre à l' Appel à Projet : 100 Projets publics à Structure Bois.

En apartée, M. Gilles BOLLE-REDDAT évoque d'autres pistes de travail avec un local de rangement et stockage commun

V - CALENDRIER

Les prochaines réunions du Conseil de Communauté sont prévues :

Vendredi 11 février 2011 à 20 H en mairie de la Longeville
Pour le Débat Préalable d'Orientation Budgétaire

vendredi 11 mars 2011 en mairie de Maisons-du-Bois
pour la présentation et le Vote du Budget 2011

